

GESTION SOUS MANDAT

CONDITIONS TARIFAIRES

Pour les comptes titres,
PEA et PEA PME

Applicables aux Personnes
Physiques, Entreprises et
Associations

En vigueur au 1^{er} janvier 2026

L'investissement
en Bourse
éclairé



PORTZAMPARC
BNP PARIBAS GROUP

FRAIS APPLIQUES AUX OPERATIONS LIEES AU FONCTIONNEMENT ET AU SUIVI DE COMPTE

FRAIS DES OPERATIONS SUR TITRES

Encaissement de coupons	0€
Opérations Sur Titres	
Commission de négociation sur vente d'or (uniquement sur compte titres)	2% avec un minimum de 20€

FRAIS DE TRANSFERT

	Compte titres hors PEA	PEA et PEA PME
Frais forfaitaires de transfert	85€	85€
Transfert vers l'externe de titres français	35€/ligne	15€/ligne
Transfert vers l'externe de titres étrangers	100€/ligne	15€/ligne
Transfert vers l'externe de titres non cotés	280€/ligne	50€/ligne
		Facturation transfert : 150€ maximum
Mise au nominatif pur	120€/ligne	120€/ligne
Mise au nominatif administré	0€	0€
Mouvements de titres non cotés	1,20% du montant de l'opération	1.2% du montant de l'opération

RELEVÉS

Etat annuel des plus-values fiscales ¹	0 €
---	-----

FRAIS DIVERS

Emission d'un virement en zone SEPA ² par internet	0€
Emission d'un virement en zone SEPA par un autre canal qu'internet	6€
Émission d'un virement international (hors zone SEPA)	75€
Nantissement	120€
Recherche de documents	120€/document
Ouverture d'un dossier succession	170€ + 0.4% du portefeuille avec maximum 3000€
Procédures civiles d'exécution (saisie, ATD, saisie de valeurs mobilières...)	10% montant dû avec un maximum de 100€
Retrait partiel sur PEA	120€
Récupération d'impôt sur l'étranger et autres opérations	nous consulter
Clôture de compte	0€
Demande de carte d'admission aux assemblées générales (hors Internet)	17€
Édition papier de documents (ex: IFU)	100€

¹ Hors application des abattements pour durée de détention

² Le virement SEPA (Single Euro Payments Area) est un ordre de paiement initié par le donneur d'ordre et utilisable pour les transactions libellées en euros, entre deux comptes tenus par des établissements financiers localisés dans l'espace SEPA (28 États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent la Norvège, le Liechtenstein, l'Islande, la Suisse ainsi que Monaco et Saint Marin).

FRAIS DE CHANGE

Les opérations sur instruments financiers libellés en devises autres que l'Euro, donnent lieu à une opération de change lors de leur inscription en compte réalisée aux conditions de cours appliquées à Portzamparc par le prestataire en charge de réaliser l'opération de change. Portzamparc ne reçoit pas de rémunération sur cette prestation.

ACCES INTERNET ET APPLICATION

Consultation (hors frais de connexion variable selon opérateur)..... gratuit
Alerte sur cours et news.....gratuit
Liste personnelles gratuit

FRAIS TRANSACTIONNELS

Courtage (toute place de cotation)	0%
Droits d'entrée	0%
Droits de sortie	0%

GESTION SOUS MANDAT

COMMISSION DE GESTION (incluant les droits de garde)

Deux types de commission sont proposées :

- **OPTION 1 : une seule commission fixe** : un taux prédéfini et stable appliqué aux encours du portefeuille. Cette facturation inclut tous les frais dans un taux global. Cela signifie que les coûts de transaction ne sont pas facturés séparément et sont intégrés dans le taux global (hors impôts et taxes sur les transactions et marchés financiers).
- **OPTION 2 : une commission variable** : composée d'un taux fixe inférieur à celui de la commission fixe (option 1) associé à une commission liée aux gains de l'année.

Mandats : Dynamique, Flexible, Offensif	
Option 1 : commission fixe	Option 2 : commission variable indexée à la performance
2.40% TTC de l'actif <i>dont 0.4% de droits de garde</i>	1,80% TTC de l'actif <i>dont 0.4% de droits de garde</i> 12,50% de la performance du 01/01/N à 30/11/N si supérieure à 7%

Mandat : Equilibre	
Option 1 : commission fixe	Option 2 : commission variable indexée à la performance
2.20% TTC de l'actif <i>dont 0.4% de droits de garde</i>	1,65% TTC de l'actif <i>dont 0.4% de droits de garde</i> 12,50% de la performance du 01/01/N à 30/11/N si supérieure à 4%

Mandat : Modéré	
Option 1 : commission fixe	
2.00% TTC de l'actif <i>dont 0.4% de droits de garde</i>	

Mandats : Puissance PME, Dynamique US et Next Leaders <i>(ex Puissance Sélection PME)</i>	
Option 1 : commission fixe	Option 2 : commission variable indexée à la performance
2.50% TTC de l'actif <i>dont 0.4% de droits de garde</i>	1,88% TTC de l'actif <i>dont 0.4% de droits de garde</i> 12,50% de la performance du 01/01/N à 30/11/N si supérieure à 8%

En complément des mandats présentés, nous proposons un mandat de gestion plus discrétionnaire, offrant une plus grande flexibilité dans les décisions d'investissements et dans le respect de vos objectifs financiers

.....tarification sur étude, nous consulter

Mode de calcul de la commission de gestion intégrant les droits de garde

La commission de gestion intégrant les droits de garde est due annuellement et prélevée trimestriellement sur la base de la valorisation de votre compte à la fin du trimestre.

Cette valorisation est déterminée ainsi :

- Pour un compte d'instrument financiers : valorisation du dernier jour ouvré du trimestre de vos titres et liquidités.
- Pour un PEA ou un PEA PME :
 - Vos droits de garde : valorisation du dernier jour ouvré du trimestre de vos titres
 - Votre commission de gestion : valorisation du dernier jour ouvré du trimestre de vos titres et liquidités.

• *Ouverture de compte en cours de trimestre* : la commission de gestion incluant droits de garde est proratisée au regard de la date d'ouverture.

• *Clôture de compte* : la commission de gestion incluant droits de garde est due intégralement pour l'année en cours et calculée sur la dernière valorisation trimestrielle connue sauf pour les droits de garde de votre PEA ou PEA PME qui seront proratisés

• *Dénonciation du mandat de gestion sans souscription d'un nouveau service* : la commission de gestion incluant les droits de garde est due intégralement sauf pour les droits de garde de votre PEA ou PEA PME qui seront proratisés.

• *En cas de décès*, la commission de gestion sera facturée au prorata temporis à la date de connaissance du décès. Les droits de garde au tarif standard s'appliquent jusqu'à la clôture du compte.

La commission de performance est calculée et prélevée en fin d'année. En cas de clôture de compte ou de dénonciation du mandat de gestion, la commission de performance sera proratisée à la date de clôture ou de dénonciation. La commission sera due intégralement.

Ainsi, pour une clôture ou dénonciation d'un mandat dynamique au 30 mai, la commission de performance sera calculée ainsi : 12,5% de la différence entre la performance constatée au moment de la résiliation et 7% x 5/12 (prorata temporis) soit 0,26%

Ce document reprend les conditions tarifaires en vigueur au 1er juin 2025, applicables aux principales opérations destinées à la clientèle des clients personnes physiques et personnes morales. La présente tarification peut être modifiée moyennant le respect des conditions et modalités de préavis précisées contractuellement. Elle n'est pas exhaustive. Votre interlocuteur habituel est à votre disposition pour répondre à toute demande spécifique. Ces tarifs sont exprimés en euros et indiqués TTC, lorsqu'ils sont soumis à la TVA, en tenant compte d'une TVA maximum au taux en vigueur de 20 %. Le montant de TVA applicable pourra varier en fonction des règles de territorialité de la TVA déterminées par rapport au lieu de résidence. Les prestations non mentionnées dans cette plaquette pourront donner lieu à une facturation dont le montant vous sera communiqué préalablement.

CONTACTS

PARIS

16 rue de Hanovre
75 002 Paris
+33 (0)1 40 17 59 49

NANTES

13, rue de la Brasserie
44 100 Nantes
+33 (0)1 40 17 59 49

LYON

10 rue de la République
69 001 Lyon
+33 (0)4 72 10 40 00

MARSEILLE

42 Boulevard de Dunkerque
13 008 Marseille
+33 (0)4 91 77 00 74

www.portzamparc.fr

Coût de l'appel et coût de connexion variables selon les opérateurs.

Portzamparc : SA au capital de 5 033 368 € - RCS Paris 399 223 437
Siège social : 1, boulevard Haussmann 75009 Paris –
www.portzamparc.fr Intermédiaire en assurance n°ORIAS 07027204 –
www.orias.fr



C244_GSM_21 03 2025



PORTZAMPARC
BNP PARIBAS GROUP

L'investissement
en Bourse
éclairé